

Françoise et Suzanne **DUVERGER**  
Filles de Jean-Jacques et Suzanne Delaval

Métier du père : joueur d'instrument (musicien)

ET CXV 130 Le 23.07.1655 Création de pension devant Jean Manchon (beau-frère de Denise Marion, mari de sa sœur Anne, et successeur de son père) et Lestoré.

Jean-Jacques Duverger demeurant rue de la Huchette paroisse saint André des Arts, à la maison ayant pour enseigne les trois chandeliers, tant en son nom que comme tuteur et légitime administrateur de Suzanne et Françoise Duverger filles mineures de lui et défunte Suzanne Delaval. Il prête 1000 livres moyennant une rente viagère de 120 livres par année, au sieur Louis Dulaurent bourgeois de Paris, et à sa femme Jeanne Dalichain., demeurant rue du Bac à Saint Germain des Prés. D'autre part les sieur et dame Dulaurent devront faire enseigner par leur fille Louise à jouer d'un instrument dont elle a connaissance à Suzanne et Françoise.

Le 30 juin 1664 Jean Jacques Duverger reconnaît avoir reçu les mille livres des sieur et dame Dulaurent. On ne parle pas de Suzanne et Françoise dans cette mention.

A cette date Jean Jacques Duverger signe d'une écriture tremblante alors qu'il avait parfaitement signé en 1655.